



Souleuvre en Bocage Le Mag'



UN SEMBLANT DE DÉJÀ VU	p.3
LES ASSOCIATIONS FACE À LA COVID 19	p.4
LE PROGRAMME CULTUREL	p.7
VOUS INFORMER	p.8
EN BREF	p.10
CARTOGRAPHIE DES ÉLUS	p.12
LES SERVICES	p.13
UNE HISTOIRE -UNE COMMUNE	p.14
A L'ÉCOLE	p.16
AU COLLÈGE	p.18
LE GYMNASE DE BÉNY-BOCAGE	p.19
CCAS	p.20
RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES	p.21
L'INTERCOM DE LA VIRE AUNOIREAU	p.22
BEAULIEU	p.25

p.3
p.4
p.7
p.8
p.10
p.12
p.13
p.14
p.16
p.18
p.19
p.20
p.21
p.22
p.25

Mairie de Soulevre en Bocage



Du Lundi au Vendredi
9h - 12h et 14h à 17h
02 31 69 58 58

accueil@soulevreenbocage.fr

UN SEMBLANT DE DÉJÀ VU ! MASQUES: IL Y A CENT ANS DÉJÀ

La crise sanitaire actuelle due à la Covid-19 est la plus importante qu'ait connue la France depuis un siècle.

Aujourd'hui, la fin du monde pour certaines personnes, c'est quand le colis commandé met plus de trois jours à arriver ou quand leur page Facebook n'obtient pas plus de 15 « likes »...

L'humanité a survécu à des circonstances beaucoup plus graves et n'a jamais perdu sa joie de vivre.

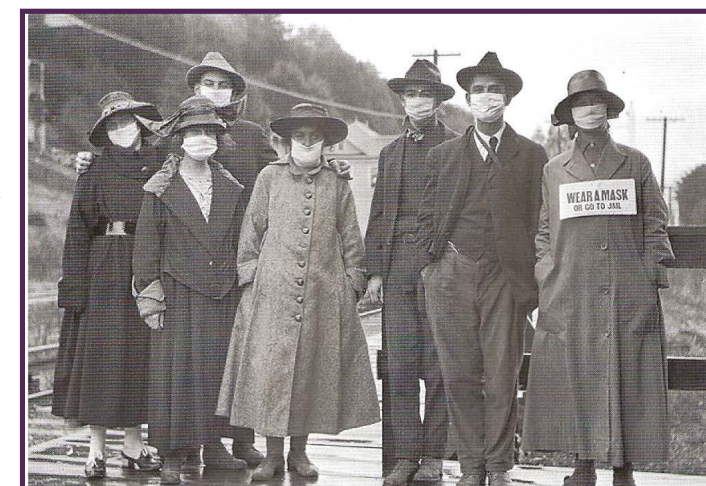
Les épidémies n'ont pas attendu la mondialisation ni la crise du coronavirus pour s'étendre à l'ensemble du globe.

Dès l'Antiquité, les maladies ont décimé des populations entières en l'espace de quelques mois voire quelques jours, déclenchant la terreur des habitants face à un mal inconnu, parmi elles :

- La peste d'Athènes (-430 à -426 avant J.C) : première pandémie documentée de l'histoire, la peste d'Athènes est en réalité probablement due à une fièvre typhoïde.
- La peste Antonine (165-166) : cette pandémie n'est pas due à la peste mais à la variole.
- La peste noire (1347-1352) : Après avoir sévi en Chine, la pandémie de peste noire arrive en 1346 en Asie centrale, parmi les troupes mongoles assiégeant le port de Caffa, sur la mer Noire, tenu par des marchands génois. Elle se propage ensuite à l'Afrique du Nord puis à l'Italie et à la France, où elle arrive par le port de Marseille via des navires génois. On estime que cette épidémie, aussi surnommée «la grande peste», a fait entre 25 et 40 millions de morts en Europe.
- Le choléra (1826-1832) : Endémique depuis plusieurs siècles dans le delta du Gange en Inde, le choléra gagne la Russie en 1930, puis la Pologne et Berlin. Il débarque en France en mars 1832 via le port de Calais, puis arrive à Paris. L'épidémie s'achèvera en septembre-octobre avec près de 100 000 victimes.
- La grippe espagnole (1918-1919) : alors que la Première Guerre mondiale approche de sa fin, la grippe dite espagnole s'abat sur le monde. Pendant l'hiver 1918-1919, on comptera jusqu'à un milliard de malades, sur une population totale de 1,9 milliard d'humains sur la planète, et le nombre de décès liés à cette pandémie est évalué entre 50 à 100 millions. L'épidémie fit environ 408 000 morts en France, parmi lesquels Guillaume Apollinaire et Edmond Rostand.
- La grippe asiatique (1956-1957) : la grippe de 1956 est la deuxième pandémie grippale la plus mortelle après celle de 1918. Elle causera deux à trois millions de morts dans le monde, dont 100.000 dans l'Hexagone, soit 20 fois plus qu'une grippe saisonnière classique. Le virus va muter quelques années plus tard en H3N2 pour provoquer une nouvelle pandémie en 1968-1969, surnommée «grippe de Hong-Kong». Cette dernière marquera les débuts des premiers vaccins antigrippaux efficaces.
- Le sida (depuis 1981).
- La grippe A (2009-2021) : communément appelée H1N1.

Source : Futura sciences, Wikipédia

**Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme, porteur du virus, qui le véhicule.
Protégez-vous et protégez vos proches ! Continuez d'appliquer les gestes barrières.**



Sur la pancarte portée par la femme à droite « Portez un masque ou vous irez en prison », Mill Valley, Californie, 1918.
© C. Raymond

LE MOT DU MAIRE

À chaque changement d'année, nous faisons un bilan de l'année écoulée et nous nous projetons dans les 12 prochains mois.

Nous garderons collectivement en mémoire que le covid 19 nous a pris en otage l'an 20 du 21^{ème} siècle.

Avec un confinement que nous n'avions jamais imaginé, qui a fermé les écoles, les bibliothèques et un grand nombre de commerces. Avec des entreprises qui ont été en arrêt total ou partiel. Et pour celles et ceux qui ont pu ou dû continuer leur activité, des conditions de travail qui se sont compliquées.

Dans le privé, les rencontres familiales ou amicales ont été mises entre parenthèses.

Nos déplacements ont été soumis à autorisation et en dehors d'un couvre feu.

Tout cela masqué et à distance de nos rencontres.

Toutes ces mesures étaient-elles indispensables ? Sans aucun doute. Nous pouvons penser que l'épidémie aurait pris des proportions encore plus importantes si ces mesures n'avaient pas été prises.

Pour les salariés de la commune de SOULEUVRE EN BOCAGE, cette période demeure compliquée dans le cadre de l'accueil du public, des enfants dans les écoles, dans les cantines et le centre de loisirs ainsi que pour le nettoyage et la désinfection des locaux.

Nous ne devons pas en ce début d'année être laxistes dans nos comportements. C'est collectivement que nous réussirons à surmonter cette épreuve.

Nous sommes maintenant en 2021, conscients que nos comportements ont dû être modifiés et sans doute pour quelques temps encore, et peut être avec l'aide d'une vaccination volontaire, nous pourrions, je l'espère, de nouveau organiser des rencontres.

Je sais que les bénévoles des nombreuses associations attendent avec impatience l'autorisation de redémarrer leurs activités. La commune fera le maximum pour les rendre possibles.

Nous avons besoin de faire des activités sportives, culturelles et de loisirs. Nous avons besoin de nous rencontrer, de parler, de chanter, de bouger. Nous avons besoin de vivre notre vie.

Les membres du conseil municipal et moi-même ferons le maximum au cours de cette nouvelle année 2021.

Dans le respect des règles sanitaires nous continuerons à participer aux réunions de travail de la commune de Soulevre en Bocage, de la communauté de communes de la Vire au Noireau et des services de l'état.

Que 2021 soit pour nous tous une année de retrouvailles.

Alain DECLOMESNIL



Alain DECLOMESNIL

MERCI aux membres de la commission pour le travail qu'ils ont effectué et à notre agent en charge de la communication Stéphanie RENARD pour sa compétence.

Edition janvier 2021 - Crédits photos : Soulevre en Bocage - Pixabay - Collection privée - Toute reproduction interdite - Maire : Alain Declomesnil - Direction générale des services : Jérôme Lecharpentier - Rédaction/Conception graphique : Stéphanie Renard - Ont collaboré à ce numéro : La commission communication - Les communes déléguées - les associations - les services de Soulevre en Bocage - Edité par Soulevre en Bocage - Impression : Vireovero - Tirage : 4535 ex - ISSN : 2724-9654

REPORTAGE

Quelques 85 associations font vivre notre territoire dans des domaines très étendus : culture, seniors, sports, patrimoine, mémoire, école, animation, enfance, social ... Toutes ont à cœur au travers d'équipes bénévoles, parfois au côté aussi de salariés, de vous faire vivre des moments conviviaux. Chacun peut y trouver une activité correspondant à ses affinités. Des hommes et des femmes engagés qui trouvent leur motivation dans le partage et votre bien-vivre à Souleuvre en Bocage. A l'heure où l'on parle beaucoup des secteurs économiques en souffrance face à la COVID, ces associations et leurs membres vivent aussi un passage difficile.

Nous avons interrogé quelques-unes d'entre elles pour savoir comment elles ont vécu cette année 2020.

LES ASSOCIATIONS FACE À LA COVID 19

Jérémy CADEAU pour le BADMINTON BÉNY BOCAGE

“ VOTRE CLUB A CONNU QUELQUES CHAMBOULEMENTS EN 2020 ,

Cette année 2020 est très particulière pour notre association Badminton Bény Bocage. En effet, avant le confinement, nous avons dû nous délocaliser notre activité dans le gymnase de La Graverie, celui de Bény Bocage étant en travaux depuis mi-février. Puis le confinement est arrivé.

DANS QUEL ÉTAT D'ESPRIT AVEZ-VOUS VÉCU CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT ?

Le confinement a rapidement créé et installé une morosité parmi la plupart des adhérents, car nous jouons au badminton pour nous dépenser, nous changer les idées, pour se retrouver et passer un moment convivial avec les autres adhérents, choses qui nous ont très vite manquées.

Ce confinement a créé aussi un peu de frustration car nous avons l'habitude d'organiser, chaque année, une sortie en fin de saison (l'année dernière, nous avons fait une descente en canoë-kayak) pour garder cet esprit de convivialité. Et donc, cette année, nous n'avons rien pu préparer comme sortie. Par contre, pour garder un lien, l'association a offert à chacun de ses adhérents une gourde et une serviette personnalisées avec le logo de l'association.

ET CET ÉTÉ, AVEZ-VOUS REPRIS VOTRE ACTIVITÉ ?

Les sourires sont revenus lorsque la commune a accepté de nous laisser jouer lors de la

fin du confinement et durant tout l'été.

Chacun a respecté au mieux les règles sanitaires au fur et à mesure de leurs mises en place (distanciation, ne plus se taper dans la main, port du masque hors terrain...).

Malheureusement, nous sommes confrontés à un nouveau confinement et arrêt d'activité pour les associations sportives.

COMMENT GARDEZ-VOUS LE CONTACT AVEC VOS ADHÉRENTS ?

Les adhérents sont prévenus par message de chaque annonce, et pour chaque nouvel événement à venir.

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS 2021 ?

Nous espérons, comme tout le monde, que cette pandémie durera le moins longtemps possible, car l'association a besoin de ses adhérents pour « vivre » et les adhérents ont besoin de l'association comme exutoire, pour se dépenser ou encore avoir un lien social (très important en cette période).



Michel BLIN pour la GRAVERIE CYCLOS

COMMENT VIVEZ-VOUS CETTE PANDEMIE ?

“ Pour La Graverie cyclos, cette pandémie a été, comme pour tout le monde, contraignante, mais étant une activité de loisir, les adhérents ont pris cela avec philosophie.

AVEZ-VOUS ROULÉ PENDANT LE CONFINEMENT ?

Du 15 Mars au 17 Avril, les adhérents n'ont pas roulé du tout à part quelques-uns en VTT dans la limite autorisée d'1 heure.

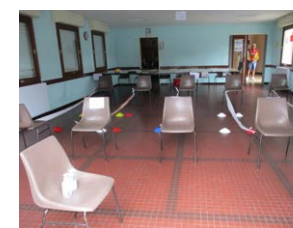
ET A L'ISSUE DU 1^{er} CONFINEMENT AVEZ-VOUS REPRIS LES ENTRAÎNEMENTS COMME AVANT ?

A la sortie du confinement, pour les cyclistes en groupes, les directives étaient aléatoires, à savoir que nous devions rouler à 10 mètres d'intervalles. Cela n'a pas duré longtemps, une chance, car cela était impossible à respecter.

Vu les contraintes sanitaires imposées, tous les clubs ont préféré annuler l'organisation et les regroupements inter clubs comme le brevet ou la randonnée cyclo à allure libre de notre fédération FSGT.

VOUS AVEZ MAINTENU LA RANDONNÉE DU 4 JUILLET, COMMENT CELA S'EST-IL ORGANISÉ ?

Cela ne fut pas simple. La préfecture nous a imposé un dossier sanitaire, le gros point noir était le regroupement des personnes. Pour les inscriptions, afin de limiter le nombre de cyclos dans la salle et dans la cour, nous avons demandé aux clubs présents, de faire une liste des cyclos présents. Un



seul cyclo allait au pointage dans la salle que nous avions aménagée. Le masque était obligatoire. Au regroupement du ravitaillement sur la route, tous les bénévoles étaient masqués et un sens de circulation était imposé aux cyclos.

EN CETTE FIN D'ANNÉE 2020, QUELLE EST L'ACTIVITÉ DU CLUB ?



Pour nous cyclistes, la fin de l'année est la transition entre le climat pour rouler et le repos. D'ailleurs, il n'y a plus aucune organisation fédérale jusqu'à fin février, simplement des sorties clubs pour les cyclos qui le désirent le mercredi et le samedi.

Avec ce nouveau confinement le club a stoppé toute sortie jusqu'à janvier, après nous verrons. Nous avons annulé l'assemblée générale de décembre (60 personnes), ainsi que la galette des rois de fin février (80 personnes).

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS 2021 ?

Je ne sais pas encore ce que prévoit notre fédération pour la reprise des organisations. Pour le club, notre première organisation 2021 sera début mai, espérons qu'à cette date la situation soit éclaircie !!! En début d'année, le plus important pour les cyclos du club est de pouvoir ressortir même par petits groupes.

Agnès VUILLERMINAZ pour CHANTIERS EN COUR

COMMENT S'EST PASSÉE VOTRE SAISON ESTIVALE ?

“ La crise sanitaire a eu des conséquences sur notre activité et aussi sur le moral, bien évidemment, mais heureusement pas seulement de façon négative. Avec les aides mises en place, et l'énergie des uns et des autres, on ne s'en sort pas trop mal....pour le moment.

Alexis, salarié du CIER et mis à disposition pour l'animation sur la ferme, a ainsi pu bénéficier du chômage partiel. Nous avons maintenu la mission de service civique pour l'année 2020-2021. Ainsi Matthieu Dewambeux est arrivé en juillet pour aider Alexis et pour développer un nouveau projet pour le verger.

Il n'y a eu aucune activité d'accueil de collectifs de mars à juillet : ni école, ni centre de loisirs, ni établissement pour personnes handicapées...Tous les mini-séjours réservés pour le mois de juillet ont été annulés. Seulement 2 ont été maintenus en août avec de petits effectifs.

Par contre l'après confinement n° 1 a provoqué :

- Un maintien de la fréquentation du camping Accueil Paysan par des familles plus ou moins proches, qui ont apprécié de se mettre au vert,
- Une très nette augmentation de la location d'ânes pour la randonnée.

Pour compenser le manque d'activités, Alexis a mis en place les «Samedis de l'Ane», journées thématiques où il accompagnait le groupe avec des ânes. Du 13 juin au 22 août ces journées ont connu beaucoup de succès et l'idée est de renouveler cette proposition l'année prochaine, à un rythme moins soutenu.





Franck MARY et Steve DURAND
pour le club de foot
USI LA GRAVERIE

COMMENT VIVEZ-VOUS CETTE PANDEMIE ?

Cette pandémie est difficile à vivre. En effet, cette crise sanitaire mondiale nous touche tous, non seulement au sein des clubs sportifs, mais aussi dans notre vie de tous les jours.

Étant donné notre caractère familial, nous sommes **tous proches les uns des autres**. Cela permet à chacun de mieux vivre ces moments inédits dans l'existence de notre association.

QUEL EST SON IMPACT SUR VOTRE ORGANISATION ?

Comme tout le monde le sait, il y a eu le premier confinement en mars dernier qui nous a obligé à mettre un terme à la saison en cours. Ainsi, toutes les actions ont dû être annulées ou reportées, comme notre tournoi annuel (habituellement organisé pendant le week-end de l'ascension), ce qui a entraîné un manque à gagner pour l'association.

Pour cette année entamée, il y a quelques semaines, nous nous doutions que cela ne pourrait pas arriver à son terme. En effet, les chiffres des contaminations repartant à la hausse, cette saison ne pouvait pas continuer.

Vous vous doutez bien qu'une association de quelques 200 adhérents aura des répercussions dues à ces interruptions. Nous mettons tout en œuvre pour les limiter. C'est pourquoi nous avons mis de nombreuses actions en place :

- Une gourde nominative pour chacun des adhérents
- Mise en vente de survêtements (Le club et ses partenaires ont activement participé pour diminuer au maximum son prix)
- Mise en vente de sacs de sports à des prix minimes



ENVISAGEZ-VOUS LA REPRISE DE VOTRE ACTIVITE ?

Nous sommes, comme tout le monde, dans l'attente de l'évolution de la pandémie. Les chiffres ne sont pas bons en ce moment pour une reprise rapide de notre activité.

Après réflexion, nous ne pouvons pas voir nos joueurs s'habiller sur les parkings avant le match car les vestiaires sont tous fermés. La saison ne le permet pas, il vaut mieux attendre que tout cela se résorbe afin de trouver de nouvelles solutions.

Loïc DENDIN du COMITE DES FETES D'ETOUVY

QUE RETENEZ-VOUS DE CETTE ANNÉE 2020 ?

L'année 2020 a été perturbée par l'apparition de la COVID-19.

Le Comité des fêtes d'Étouvy a dû subir les désagréments du confinement instauré par le gouvernement pour endiguer l'épidémie. Il a fallu déprogrammer ou annuler toutes les activités ainsi que les sorties planifiées.

La pandémie a impacté le moral de toute l'équipe du Comité des fêtes **et les habitants** de la commune qui comptaient sur nous pour se retrouver, pour déguster la galette des rois en 2021, assister au spectacle de Noël, et lors de nos voyages.

Tous les ans, nous avions l'habitude de nous rencontrer, malheureusement vu le contexte actuel, nous avons dû prendre la décision, de tout reporter à des dates ultérieures.

Nous espérons retrouver au plus vite tous les habitants d'Étouvy lors de nos prochaines manifestations.

QUEL EST LE MORAL DE VOS MEMBRES ?

Chacun comprend que cela ne dépend pas d'une personne.

Toutefois, il est plus délicat d'expliquer à un enfant de 6 ans d'arrêter de pratiquer son sport avec passion.

Dans ce cas, chaque parent est important dans son approche vis-à-vis de la maladie.

Pour conclure, nous avons l'avantage de former une grande famille. Nous nous soutenons mutuellement et restons à l'écoute de nos licenciés.

COMMENT L'ASSOCIATION GERE-T-ELLE LA CRISE ?

Nous avons comme **devoir de protéger chacun de nos membres**. En effet, nous avons investi dans du gel hydro-alcoolique et avons suivi au maximum les décisions de la Commune Nouvelle.

Nous avons également pris parti de nous **tourner vers l'avenir**. D'ores et déjà, notre matinée tripe (initialement prévue le 7 mars 2021) est annulée au vu de la pandémie.

Nous nous posons énormément de questions sur la tenue de notre tournoi au mois de mai 2021.

Ces différentes annulations vont entraîner un cruel manque à gagner. La question devra se poser rapidement sur les différentes actions à mettre en place pour remédier à cette baisse des recettes.

Toutefois, nous avons l'avantage de posséder de nombreux partenaires privés qui nous permettent de voir l'avenir sereinement ainsi que la subvention de la commune qui est indispensable pour la vie du club.

COMMENT AVEZ-VOUS VECU L'ENTRE-DEUX CONFINEMENTS ?

Nous étions pressés de revoir l'ensemble des licenciés. Cela ne paraît pas essentiel pour certains, mais **chaque visage nous est important**. L'approche de la maladie est différente selon les personnes. Il nous paraît fondamental d'être présent pour chacun d'entre nous.

Maintenant, il reste une question en suspens... y aura-t-il uniquement 2 confinements ? Nous ne sommes assurés de rien maintenant.

La difficulté que nous rencontrons risque de s'intensifier dans les mois à venir.

Nous restons groupés et solidaires face à la situation sanitaire.



Galette des Rois le dimanche 19 janvier 2020

PROGRAMME CULTUREL

JANVIER / JUIN 2021

SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS SANITAIRES

Janv.

LA NUIT DE LA LECTURE

LECTURE



A la Bibli' de Bénédicte Bocage

20 fév.

SCÈNE OUVERTE



UN GENRE DE CABARET

Chants, danses, textes, contes et compagnie pour **tordre le cou au sexisme...** et passer une bonne soirée avec le CLAC. Projet porté par la compagnie du lit qui grince.

Salle des fêtes du Tourneur

19 mars

SPECTACLE

TOUTES LEURS ROBES NOIRES



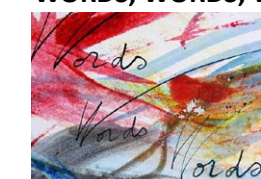
Salle des fêtes de Campeaux

Dans le cadre du PNR, le Préau et les amis de Montamy vous proposent un **théâtre musical**, tout public à partir de 8 ans.

20 mars

EXPOSITION

WORDS, WORDS, WORDS



Exposition d'images et de poèmes dans le cadre du printemps des poètes.

Galerie Art et Déco, Le Bénédicte-Bocage

9 au 11 avril

EXPOSITION

LE PRÊT D'ŒUVRE

Un artiste est invité à aller dans les écoles afin de présenter ses œuvres et son travail. De cette rencontre sera organisée une exposition autour des œuvres de l'artiste et des enfants ayant participé au projet.

10 avril

DIDIER ALIX QUARTET

MUSIQUE



Soirée concert

Django Reinhardt, chanson swing, valse gitanes des années 30, compositions et reprises de standards dans un esprit manouche. Projet porté par les ateliers musicaux de la Souleuvre.

8 mai

QUARTET DE JAZZ



Soirée concert

Les Ateliers Musicaux de la Souleuvre proposent un concert avec un quartet : guitare, basse, batterie, clarinette.

5 / 6 juin

RANDONNÉE

JARDINS OUVERTS

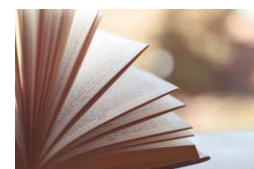


Dans le cadre de la journée nationale des jardins, traversée de jardins habités par des œuvres d'artistes, par des chansons ou des histoires. Ateliers en extérieur, land art, sculpture... Musique, chanson. Projet porté par le Tour du bocal.

Juin

CONTE

FESTIVAL MA PAROLE



A la Bibli' de Bénédicte Bocage

Ma parole ! est le festival de contes organisé par la Bibliothèque du Calvados. conteurs, comédiens, musiciens sillonnent le département à cette occasion.

21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

MUSIQUE



Soirée concerts

Les associations de la commune vous invitent à cette fête nationale conviviale et musicale.

DÉCORATIONS DE NOËL

Fêter la lumière au moment des fêtes de fin d'année est une tradition.

Parce que Noël reste une fête, la commune a souhaité investir (8 435 €) dans de nouveaux sujets pour égayer cette fin d'année 2020 si particulière.

Illuminer les bourgs, c'est donner un peu de joie et de vie et voir un sourire sur vos visages.



Vous INFORMER

Plusieurs associations de Souleuvre en Bocage œuvrent pour la sauvegarde du patrimoine :

- » L'association de la chapelle Notre-Dame (le Reculey),
- » L'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine camplais (Campeaux),
- » L'association de sauvegarde du patrimoine de Mont-Bertrand
- » L'association de la chapelle St-Quentin (Le Tourneur)
- » Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Saint-Denis Maisoncelles

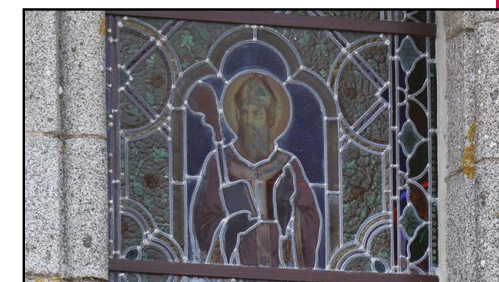
Ces associations agissent en partenariat avec la commune qui reste maître d'ouvrage des travaux pour des raisons techniques, comptables, d'assurance et de recours. La commune peut ainsi faire appel à des subventions de l'État afin de minimiser le coût restant à charge pour ces associations.

Quatre d'entre elles ont participé financièrement, sous la forme de dons, à des travaux réalisés sur les édifices religieux.

- ✓ Restauration d'une statue dans la chapelle du Reculey : Coût des travaux : 3 202 € HT. L'association de la chapelle Notre-Dame a versé 1 601 € à la commune.
- ✓ Restauration des vitraux de l'église de Mont-Bertrand : Coût des travaux : 11 772.88 € HT L'association du patrimoine de Mont-Bertrand a fait un don de 7 000 € (dont 2 000 € de la fondation Langlois).
- ✓ Des travaux vont également être réalisés au niveau de l'électricité de l'église de Saint-Denis-Maisoncelles pour un montant de 6 753 € HT. Ces travaux seront pris en charge par l'association de Saint-Denis Maisoncelles qui fera un don d'un montant identique à la commune.

A noter par ailleurs que l'association de Campeaux, avec l'accord de la commune, fait régulièrement réaliser des travaux sur l'église de Campeaux.

Valorisation du Patrimoine : LE CHOEUR À L'OUVRAGE



LE RECULEY

MONT-BERTRAND

ST-DENIS-MAIS.

Soutien aux Activités Économiques

En date du 2 juillet, les élus de Souleuvre en Bocage ont décidé de soutenir les 2 entreprises locataires de terrains communaux : les sociétés Bungimagine et Normandie Luge.



Ces 2 sociétés versent chaque année à la commune un forfait de base (actualisé chaque année) + une part variable de leurs chiffres d'affaires.

Dans le cadre de la signature d'un bail à construction pour le bâtiment "restauration" la société Normandie Luge verse aussi à la collectivité un loyer annuel.

Ces deux entreprises ont demandé, au regard de la situation économique et sanitaire actuelle, à être exonérées du versement de ces sommes sur les années 2020 et 2021.

Avec 5 abstentions et 60 voix pour, le Conseil Municipal a décidé d'acter l'exonération du versement des sommes dues au titre de l'année 2020.

Pour l'année 2021, la commune étudiera l'éventualité d'une exonération sur la base de l'évolution de leur situation économique.



Artisans, commerçants et TPE du territoire, vous souhaitez bénéficier de la force de frappe du numérique et être référencés sur la plateforme #Mavillemonshopping ?

En partenariat avec l'Intercom de la Vire au Noireau (IVN) et la Région, la commune adhère au dispositif mis en place à destination des commerçants.

L'IVN engage 11 000 € annuel pour l'utilisation de la plateforme auprès de la poste et a signé une convention de 3 ans.

A ceci s'ajoute le coût de l'accompagnement par la CCI et la CMAI qui s'élève à 28 000 €. Ce coût est quant à lui reporté à la charge des communes membres selon la clé de répartition du nombre d'entreprises pouvant y adhérer. 98 établissements de Souleuvre en Bocage ont été identifiés comme éligible à l'utilisation de cette plateforme soit 14% des 697 établissements du périmètre de l'IVN. Par conséquent, la participation de la commune s'élève donc à 3 920 € HT/an. Des frais de communication viennent se greffer à hauteur de 280 €.

Pour tout renseignement, contactez :

Magali Charon, de la @Chambre des métiers et de l'artisanat Calvados-Orne : mcharon@cmai-calvados-orne.fr / 06 27 01 97 33

Cécile Ferey-Prevost de la @CCI Caen Normandie cferey-prevost@caen.cci.fr/ 02 31 54 55 94

DÉPLOIEMENT DES DÉFIBRILLATEURS

Pour répondre aux obligations réglementaires, 17 établissements recevant du public (ERP) ont été équipés de défibrillateurs pour un coût total de 34 354.40 € TTC :

- Mairie de Souleuvre en Bocage
- Salles des fêtes d'Etouvy, du Tourneur, de Campeaux, de La Ferrière Harang, de Montchauvet, du Reculey, de St Denis Maisoncelles, de St Martin des Besaces, de St Ouen des Besaces, de St Pierre Tarentaine et de Carville
- Eglises du Tourneur, du Bény Bocage
- Ecole maternelle de La Graverie
- Gymnases de La Graverie et de St Martin des Besaces.

La pose a été assurée par les services techniques de la commune.

Une réflexion est en cours pour organiser des sessions de formation.

Il restera à doter par la suite les équipements sportifs ainsi que la maison médicale de la Graverie.



LES PYLONES DE TÉLÉCOMMUNICATION

Depuis quelques mois, les demandes d'installations d'antennes relais sur des terrains privés se multiplient. Ces antennes permettent de déployer le réseau mobile par les grands opérateurs de téléphonie et de mieux couvrir le territoire dans des zones dites « blanches ».

Toutefois, par principe de précaution, nous veillons à ce que ces projets puissent se réaliser dans des zones retirées par rapport aux habitations ce qui nous conduit parfois à émettre des avis défavorables sur certains dossiers qui nous sont soumis. Pour autant, l'Etat peut émettre par la suite un avis favorable.

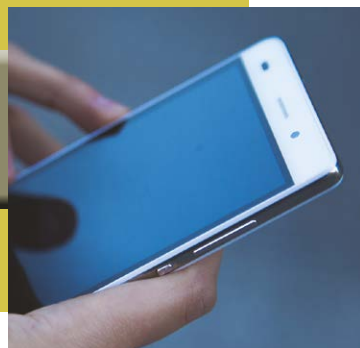
CE QU'IL FAUT SAVOIR :

L'implantation des antennes-relais de radiotéléphonie mobile est régie par la combinaison de dispositions relevant notamment du code des postes et des communications électroniques, du code de l'urbanisme ainsi que du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil d'Etat considère que le maire ne peut opposer un refus de déclaration préalable à une demande d'implantation des antennes de téléphonie mobile à proximité de certains bâtiments sans disposer d'éléments scientifiques faisant apparaître des risques. De la même façon, il ne peut pas adopter une réglementation portant sur l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile et destinée à protéger le public contre les effets des ondes émises par ces antennes.

Si le maire est consulté sur le choix des projets d'implantation, ses pouvoirs doivent toutefois tenir compte des compétences exclusives de l'Etat.

ALERTE CITOYEN OBJECTIF 1000



Presque 600 habitants sont déjà connectés

INSCRIVEZ-VOUS

au service gratuit d'alerte pour recevoir les informations comme le changement de jour de collecte des ordures ménagères, la fermeture de route ou de la déchetterie...

Remplissez le formulaire sur : www.souleuvreenbocage.fr

LES TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES

Vous constatez que la végétation reprend un peu ses droits sur les trottoirs ou dans les allées de la commune ?

C'est la preuve que, dans bon nombre d'espaces publics, nous n'utilisons plus de produits de traitement conformément à la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. Cette interdiction génère forcément des désagréments puisqu'il nous faut trouver des solutions de substitution qui, jusqu'à ce jour, s'avèrent moins efficaces.

Alors oui, la nature reprend ses droits plus vite que ce que nos agents ne peuvent faire.

Acceptons que, quand la végétation repart, il n'est pas possible d'intervenir partout en même temps.

Faisons preuve de compréhension !

Certes, seul un arrêté municipal peut vous obliger au nettoyage du trottoir situé devant chez vous que ce soit pour les herbes sauvages ou la neige, mais soyons civilisés et n'attendons pas que notre bout de trottoir soit envahi pour désherber à la main !



A DÉCOUVRIR SANS MODÉRATION !



Casquette ou chapeau vissé sur la tête, Christian MALON, auteur de cet ouvrage, a posé son regard de photographe sur notre territoire depuis plus de 50 ans.

Dans ce livre, les clichés retracent le passé et le présent de votre commune nouvelle. L'œil averti, Christian MALON exprime tout son attachement pour cette terre et vous expose son évolution.

Cet ouvrage est le 30ème de Christian MALON.

Vous pouvez vous le procurer à la mairie de Soulevre en Bocage au tarif de 28€ (paiement par chèque ou espèces uniquement)

Horaires d'ouverture de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Pour toute information, contactez-nous aussi par mail sur l'adresse accueil@souleuvreenbocage.fr ou par téléphone au 02.31.09.04.54

LA RECOMPOSITION BOCAGÈRE



112 000 C'est le nombre d'arbres et arbustes plantés que Soulevre en Bocage compte désormais dans le cadre de son opération de reconstitution bocagère. Par ce programme, la commune favorise le maintien du maillage bocager qui marque le territoire depuis des centaines d'années.

Quel Soulevrais ne s'est jamais arrêté au pied d'une haie pour profiter de son ombrage ou bien des différents fruits qu'elle produit ?

Outre cet aspect d'agrément, les avantages sont multiples : réduire les rafales de vents, produire du bois de chauffage, offrir un abri aux auxiliaires de culture ou bien limiter les coulées de boues en favorisant l'infiltration de l'eau.

C'est grâce au soutien du Conseil départemental du Calvados que ce programme perdure au fil des années.

Les subventions portent sur les travaux de préparations

et de plantations ainsi que sur les diverses fournitures de matériels et de protections. **L'opération est ouverte aussi bien aux agriculteurs qu'aux particuliers**, possédant ou cultivant des terrains situés en dehors des zones construites ou constructibles. Les projets sont établis par le technicien en charge de l'opération en concertation avec le bénéficiaire lors d'une visite sur place. Lors de ces rencontres, les linéaires sont étudiés afin de prendre en compte les différentes contraintes : exposition, pente du terrain, emplacement par rapport aux limites de propriété, présence d'éléments particuliers comme les lignes télécoms ou électriques ... La composition de la haie est déterminée principalement en fonction de la hauteur voulue et des utilisations futures de celle-ci. En fonction de ses connaissances, le bénéficiaire pourra sélectionner les essences. Un linéaire total de 250 mètres est le minimum requis pour intégrer le programme.

Les projets sont présentés à la commission Environnement de la collectivité qui en fait la sélection en gardant un œil sur le coût de l'opération. Ainsi selon leur nombre, des projets peuvent être reportés à l'hiver suivant. Les nouvelles demandes sont recueillies tout au long de l'année.

Pour cela, il suffit de contacter la Mairie de Soulevre en Bocage qui fixera un rendez-vous avec le technicien.

CAMPAGNE DE FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Afin d'assurer la **VISIBILITÉ** et la **SÉCURITÉ** sur les chantiers, l'ensemble des agents techniques a été doté de nouveaux équipements vestimentaires de travail marqués du logo de la commune (blouson, pantalon, ensemble de pluie, gants et chaussures de sécurité, tabliers, tuniques...) Des protections auditives ont également été achetées conformément à la réglementation sur les équipements de protection individuelle.

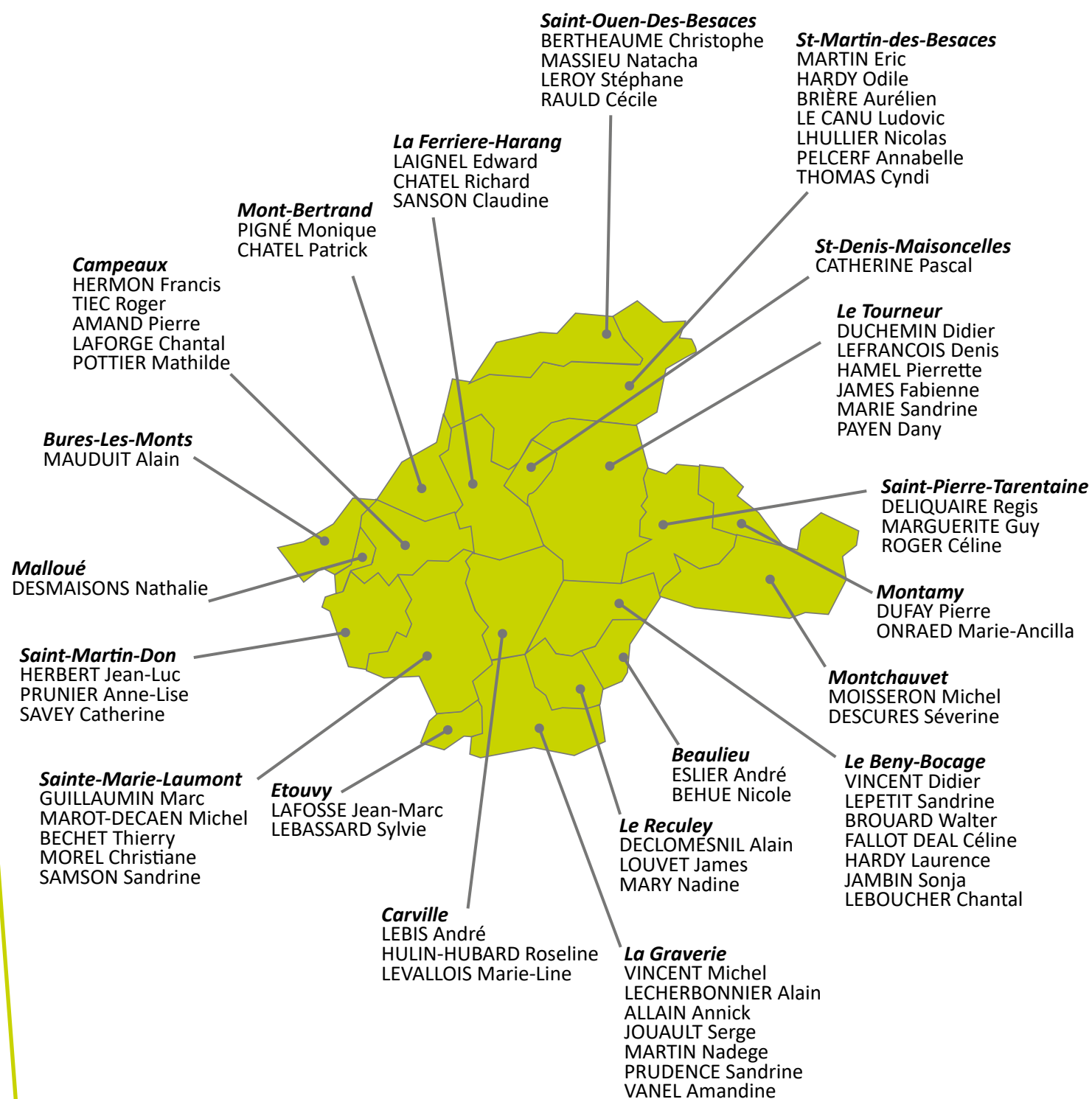
Une telle campagne n'avait jamais eu lieu à l'échelle de Soulevre en Bocage ; chacun répondant à ses besoins de façon ponctuelle. Cette campagne a permis aussi d'**HARMONISER** les équipements et de favoriser l'équité entre les différents sites.

Le montant de cette opération s'élève à 16 924 €



Lors d'un bilan en commission communication, une remarque a souvent été remontée. A l'issue de la distribution du bulletin n°8, réalisée par les élus, plusieurs habitants ont regretté de ne pas retrouver la commune déléguée sous les identités des élus afin de pouvoir les situer dans l'espace géographique de Souleuvre en Bocage.

C'est pour répondre à votre requête que cette cartographie vous est proposée dans cette parution. Lorsque votre commune déléguée est représentée par plusieurs élus, le maire délégué est inscrit en tête de la liste suivi par son adjoint (lorsque la commune en est dotée).



Depuis la création de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2016, l'équipe municipale est assistée de 85 agents pour assurer le bon fonctionnement de la commune et mettre en place ses choix politiques.

QUELS SERVICES COORDONNENT CES ACTIONS ?



Le **SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES** comprend l'ensemble des agents qui interviennent sur les temps scolaires ainsi que pour les besoins des cantines et garderies auprès des enfants accueillis sur l'un de nos sites scolaires. Ce service n'interfère pas au sein du corps professoral ou

de l'enseignement qui relèvent de la compétence du rectorat et du ministère de l'Education Nationale.



LES RESSOURCES HUMAINES :

Le suivi des effectifs et la gestion des compétences s'inscrivent dans la mission de ce service qui gère le personnel de la commune. Sous la direction de Mme Valérie MÉNARD, le service RH s'occupe du recrutement, des remplacements, de la carrière, de la formation, de la sécurité et de la rémunération des agents.



LA COMPTABILITÉ :

M. Axel DESCHAMPS en assure la direction. Ce service prend en charge la préparation et l'exécution du budget dans le respect des procédures budgétaires. Il contribue également

à la gestion de la dette, au suivi de la fiscalité et plus globalement des ressources de la commune. Relèvent ainsi de ce service le traitement comptable des dépenses et des recettes courantes ainsi que les relations avec les usagers, les fournisseurs et les services utilisateurs. C'est notamment ce service qui prépare l'édition des factures adressées aux familles dont les enfants fréquentent la cantine, la garderie ou le centre de loisirs ainsi que la redevance semestrielle des ordures ménagères pour le compte de l'intercommunalité.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

est assurée par M. Jérôme LECHARPENTIER. Sa mission consiste à diriger l'ensemble des services de la commune et d'en coordonner l'organisation. Le travail est à la fois hiérarchique et transversal. Le directeur général des services (DGS) assure le pilotage des orientations stratégiques de la collectivité. Il aide aussi à la définition des actions municipales.

LE SERVICE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET COMMUNICATION

sous la responsabilité de Mme Stéphanie RENARD, est dédié à la gestion des supports de communication internes ou externes de la commune et de l'événementiel. Il a aussi pour objectif la gestion des relations extérieures et l'assistance administrative du directeur général des services.



LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

dirigé par M. Jérôme LECHARPENTIER a pour mission de coordonner et d'organiser les activités extrascolaires notamment le centre de loisirs RECREA. C'est également au sein de ce service que sont définis les projets en lien avec les associations culturelles et sportives ainsi que le fonctionnement et l'animation au sein du réseau des 3 bibliothèques.

Le **SERVICE TECHNIQUE** contribue à la conservation, à l'entretien et à la modernisation du patrimoine de la commune dans les domaines tels que la voirie, les espaces verts et le bâtiment.

Ce service est dirigé par M. Romain BOURGET. En sa qualité de responsable du service, il assure également la coordination technique des projets de la collectivité. Il participe à la définition et met en œuvre les orientations des stratégies d'aménagement et de



gestion du patrimoine de la collectivité. Il apporte son expertise et construit par ailleurs des outils d'aide à la décision sur les politiques de restauration ou de construction de bâtiments, les réseaux, les équipements, l'environnement et le développement durable.

Sous la responsabilité de M. Jérôme LECHARPENTIER, le **SERVICE D'ACCUEIL DU PUBLIC** public est consacré à votre accueil au sein de la mairie de Souleuvre en Bocage, des 20 mairies déléguées et des agences postales avec l'objectif de répondre au mieux à vos demandes et à vos attentes.

Au sein des mairies déléguées, certains agents ont été spécialisés dans des domaines particuliers comme l'urbanisme, l'état civil, la gestion des cimetières, les élections, le recensement militaire ou les transports scolaires ce qui fait d'eux des référents en la matière capables de traiter des problématiques parfois complexes.

UNE HISTOIRE - UNE COMMUNE

ÉPISODE 1

Dans cette série historique, les membres de la commission communication souhaitent vous faire découvrir la richesse des communes déléguées avec pour point de départ une histoire liée à un monument, un personnage ou encore une légende s'y rattachant. Partons à la découverte de notre patrimoine !

FOCUS

Malloué et le Moulin Rose

Tout d'abord, l'activité principale de ce moulin a été une activité meunière (moudre le grain des céréales pour y produire de la farine) jusqu'en 1927 et de nombreux meuniers y ont vécu.

Ensuite, ce moulin a abrité davantage une activité artisanale et de commerce. Avec Mr Perrussel, représentant de commerce en droguerie de 1927 à 1938 puis avec Mr Robin, artisan-marchand ambulant en pâtisserie de 1938 à 1957. Ces deux propriétaires ont entrepris des travaux d'agrandissements. D'abord, Mr Perrussel a rehaussé le moulin d'un étage et ensuite Mr Robin a construit une extension au-dessus de la roue du moulin. La matrice cadastrale indique une première construction en 1927 et un 2ème agrandissement en 1938.

Désiré Robin (marchand ambulant en Pâtisserie) fabriquait de la pâtisserie dans la petite dépendance du Moulin puis partait avec son camion faire les marchés de la région. Pendant la guerre 1939 – 1945, il décida de remettre en marche le moulin à blé. De nombreux paysans apportaient

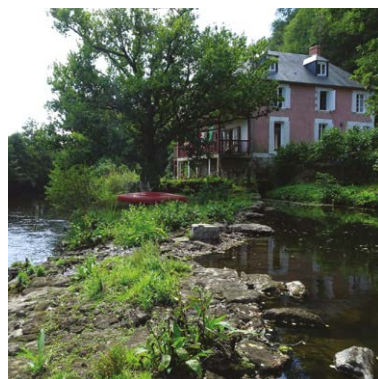
leur blé au Moulin pour le moudre afin d'obtenir de la farine pour y fabriquer le pain et la pâtisserie. Après les bombardements de 1944, alors que le Bocage Virois était démuné de ses nombreux commerces et que les familles recherchaient un pâtissier pour leurs cérémonies (communications, mariages...), le

pâtissier Robin fut très sollicité pour fabriquer de nombreux gâteaux. Par la suite, son fils "Pierre" est revenu à ses

côtés et a acheté un second camion pour la vente. Désiré a pris sa retraite en 1957 et son fils Pierre a décidé d'acheter un fonds de commerce à Grandcamp Maisy. Toutefois, depuis son départ à la retraite, le moulin est devenu à part entière son habitation principale jusqu'à son décès en 1967.

Mr Robin était un grand amateur de la pêche à l'anguille. En effet, quelques bassins sont encore présents au Moulin et nos aînés garderont en mémoire ce lieu propice à l'anguille. Ce n'est qu'en 1972 que ce moulin deviendra une résidence secondaire. En effet, acheté par Mr Francezon-Pierret natif de la Corse qui partageait son temps entre Cannes et le moulin de Malloué, il le conservera comme résidence secondaire de 1972 à 1989 et exercera un mandat de conseiller municipal à Malloué. Depuis 1989, ce moulin appartient à la famille Hans Bayer - Native et résidente au Pays-Bas. Cette famille Néerlandaise en vacances en 1989 dans la région a découvert les Gorges de la Vire lors d'une balade en vélo et a eu un coup de foudre dit-elle quand elle a remarqué ce Moulin Rose, malgré son état d'abandon.

Aujourd'hui, cet endroit est considéré comme un havre de paix au bord de la Vire au pied de la grotte de St Ortaire. Ce moulin est un bien privé, et nous remercions la famille Hans Bayer et les petits enfants de la famille de Mr Robin pour nous avoir autorisés à dévoiler ce petit trésor situé à Malloué au bord de la Vire.



EN 2020

Ste-Marie-Laumont et la Butte Grosmont



D'après la légende, la tête de Gargantua serait enterrée sous le Gros-Mont.

Ses membres s'étendraient sur le territoire de plusieurs communes avoisinantes : La Ferrière-Harang, Campeaux,

Malloué, Landelles et Coupigny.

Le terrible « Gros-mangeur » mourut dans la région. Les habitants décidèrent alors de l'enterrer afin d'éviter à la peste de se propager. Plusieurs mois furent nécessaires pour creuser sa fosse et y faire entrer l'immense cadavre de Gargantua. Ainsi la butte de Gros Mont correspond à la tête tandis que la vallée de Malloué se trouve au-dessus de son cou. La côte de Landelles, longue d'au moins un kilomètre et demi est, quant à elle, formée par son corps et ses pieds.

La Butte de Grosmont c'est aujourd'hui le nom d'un sentier de randonnée facile, à pied, de 6 kms. Le départ a lieu au Parking étang de « La Hersendièrre » Suivre le balisage blanc et rouge du GR 221.

Sainte-Marie-Laumont a compté jusqu'à 1 320 habitants en 1831 contre 694 en 2017.

Le Bény-Bocage et Gaston de Renty

Baron de Bény et de Landelles

Figure marquante du XVII^{ème} siècle, l'empreinte de **GASTON DE RENTY** en sa commune de naissance, en l'an de grâce 1611, ne saurait se résumer à un buste, un nom de rue ou une maison de retraite. Deux lieux notamment témoignent de sa foi profonde et du dévouement sans relâche qu'il consacra aux plus fragiles créatures d'un Dieu qu'il aimait tant.

Et tout d'abord, évidemment, **l'église**, conçue et bâtie à ses frais par un seigneur qui n'a pas 20 ans. Erudit, « par humilité et par imitation de Jésus charpentier » comme le souligne Raymond Triboulet*, il pratique de nombreux travaux manuels notamment lors de la reconstruction de l'édifice. Féru d'architecture, s'il prie Dieu de 4 à 5h du matin, le baron-maçon « manie la truelle et le mortier », fabrique des tabernacles qu'il dore lui-même, mange sur le chantier, se mêlant, fait inhabituel pour les gens de sa condition, aux ouvriers de 5 heures du matin à 7 heures du soir.

A l'occasion, il sonne les cloches et balaie le lieu de culte. De l'église conçue par le seigneur local ne subsiste que le clocher-porche de section carrée élevé sur quatre niveaux. Il est percé d'un portail cintré au premier niveau, puis de baies cintrées munies d'abat-sons, au dernier niveau. Il est surmonté de quatre pignons angulaires et d'un clocheton circulaire, échafaudés par un baron, par ailleurs auteur d'un Traité de la fortification. Le clocher est flanqué d'une tourelle d'escalier sur le flanc nord.



C'est aussi dans son **château** de Bény que Gaston de Renty met sa foi au service des plus déshérités. Très investi dans la protection des prisonniers, des filles

« de mauvaise vie » et des malades. « Il va même jusqu'à établir une véritable clinique pour les teigneux en son château de Bény... ». Quand La Forêt, comte de Vassy, se targue de posséder la plus belle meute de chiens du Bocage, de Renty lui désigne une grande salle de son château, toute pleine de pauvres à qui l'on distribue du pain et des habits, qui lèvent les bras au ciel, bénissant leur bienfaiteur et rétorque : « Voilà ma meute. Ne vous avais-je pas dit qu'elle était au-dessus de la vôtre puisqu'elle est constituée d'hommes créés à l'image de Dieu et que la vôtre n'est composée que de vils animaux ». De ce château, acquis par ses ancêtres en 1565, il ne reste quelques vestiges comme une porte rue des Bouvreuils et un pan de mur route de Carville. Il a été vendu et démantelé dans les années 1820. Gaston de Renty était un laïc qui a renoncé aux fatuités de la cour et aux honneurs militaires pour servir Dieu et ses ouailles. Son engagement lui a valu une mort précoce en 1649 : il n'avait pas 38 ans.

* Raymond Triboulet, Gaston de Renty 1611-1649. Un homme de ce monde, un homme de Dieu, Paris, Beauchesne, 1991

Montchauvet et les Menhirs de la Plumaudière

Les Menhirs de la Plumaudière appelés aussi Pierres du Hu (du Hou, du Heu) sont un alignement mégalithique qui se dresse au Champ du Houx près du hameau de la Plumaudière dans la commune déléguée de Montchauvet.

Les Monuments historiques ont inscrit, le 30 juin 1976, un alignement de neuf menhirs, mais il est à remarquer sur le site plus d'une douzaine de roches. Il semble que ces mégalithes soient les vestiges d'un ensemble plus considérable. En 1870, une commission venue étudier les « pierres druidiques de la Plumaudière » décrivait ainsi l'alignement : « Sur un espace mesurant de 55 à 60 m du nord au sud, et seulement 4,50 m de largeur, nous avons compté vingt blocs, dont plusieurs renversés et à demi enfouis dans le sol. Quelques-uns sont encore debout, ils ont plus de 3 m de hauteur et ne portent aucune trace de marteau ; ils sont, du reste de formes très irrégulières. Ces pierres dans leur ensemble, forment comme deux rangées parallèles, qui courent du nord au sud et sont séparées par un espace de 4 m. Une de ces rangées contient quatorze blocs, l'autre six seulement.

La pierre principale à l'extrémité de l'alignement mesure environ 3,20 m de haut et entre 2 et 1,50 m de large.

C'est le seul exemple d'alignement mégalithique véritable de Normandie.

Il a été trouvé dans les environs des haches en silex et en diorite, des grattoirs et un racloir à encoche, outil rare.



Crédit photo : Christian MALON

ÉCOLE DE CAMPEAUX

Dans le précédent numéro, nous vous avons informé de l'ouverture de l'école de Campeaux dans une nouvelle configuration pour la rentrée 2020.

Solène Lefrançois, directrice de l'école répond aux questions de Stéphanie RENARD

S.R. : Quel est votre parcours au sein de cette école ?
Je suis arrivée à la Ferrière-Harang en 2016, où j'ai pris la direction. Puis la fusion administrative des écoles de Campeaux et la Ferrière-Harang a été effective à la rentrée 2018. J'ai alors pris la direction des deux sites.

S.R. : Vous avez donc connu un fonctionnement scindé sur 2 sites. Depuis cette rentrée 2020, les enfants sont tous regroupés sur Campeaux à la suite de l'agrandissement de l'école. Comment avez-vous vécu cette 1ère rentrée ?

S.L. : Cette 1ère rentrée a été quelque peu compliquée car, à cause du confinement, les travaux avaient pris beaucoup de retard. Nous n'avons pu disposer de nos classes que la dernière semaine d'août. Nous avons donc tous privilégié la remise au propre de nos classes (les classes attenantes étaient aussi à ranger suite aux travaux) et les questions urgentes d'organisation (horaires des récréations...) L'extension a permis d'accueillir les classes de CE2/CM1 (22 élèves) et CM1/CM2 (23 élèves). Nous sommes ravis.

S.R. : En quoi cette extension a-t-il changé votre quotidien ?

S.L. : La surface de nos classes ! Les classes sont spacieuses et dotées d'un atelier. Nous avons gagné beaucoup d'espace par rapport à celles de la Ferrière Harang. Les enfants étaient également ravis d'avoir autant d'espace.

Les 4 classes élémentaires ont été regroupées près de l'extension, et se partagent chacune un atelier avec une autre classe. Nous avons désormais un espace élémentaire. Cela nous a permis d'agrandir l'espace ludothèque/bibliothèque. L'ancien atelier des CP est maintenant dédié à un espace bibliothèque plutôt cycle 3 (nous avons pu y ranger la bibliothèque de la Ferrière, car nous avons eu la chance de pouvoir récupérer les meubles de l'école) et à sa suite, nous avons une classe "ludothèque" qui peut servir quand un enseignant supplémentaire est présent ou sur les temps périscolaires (on y trouve des jeux).

S.R. : Et concernant le travail avec vos collègues ?

S.L. : Être sur le même site facilite le travail en équipe. Nous gagnons en communication. Nous nous voyons beaucoup plus (chaque midi), ce qui nous permet d'échanger plus souvent et notamment sur le suivi des élèves en difficultés, de partager nos ressentis. Cela ne change pas grand chose pour les projets car nous travaillions déjà ensemble auparavant.

S.R. : Ce regroupement vous aide-t-il dans votre mission de direction ?

S.L. : Cela me facilite la vie effectivement. D'un point de vue administratif (notamment les règles de sécurité et les exercices), mon bureau est désormais à proximité. L'an dernier, je devais souvent faire des allers retours entre les deux sites au cours de la semaine mais aussi pour le suivi des élèves et la relation aux familles.

S.R. : Aucun regret alors ?

S.L. : Du point de vue des enseignants, nous ne regrettons rien (sauf peut-être la salle des fêtes qui était bien pratique pour le sport car nous n'avons pas de gymnase). Nous avons énormément gagné en qualité de travail avec le gain en superficie et l'équipement informatique (ordinateurs, vidéoprojecteurs)... Les enfants étaient attachés à leur école de grands. Je crois que pour eux cela faisait une étape intermédiaire avec le collège, ils aimaient être entre eux... Pour autant, ils adorent leurs nouvelles classes.

Après un trimestre, qu'en est-il ?



Les professeurs de Campeaux : M. LE GOURRIEREC, Mmes HINARD, HEBERT, LAY, DESOUCHE, LEFRANCOIS et BIZET
Photo : OGIER

S.R. : Quel impact la COVID a-t-elle eu sur vos projets ?

S.L. : Nous étions contraints dès le début d'année par le respect du protocole sanitaire et la limitation du brassage des élèves.

Les maternelles ont gardé leur espace de cour. Les cycles 2 (classes de CP/CE1 et CE1/CE2) sortent en 1er, de 10h15 à 10h30 et les cycles 3 (classes de CE2/CM1 et CM1/CM2) sortent en second de 10h30 à 10h45.

Nous aurions aimé profiter de cette fusion pour favoriser les projets interclasses : faire des décloisonnements, des journées à thèmes (par exemple, une semaine des sciences, une semaine des mathématiques...) où nous aurions pu mélanger les classes en créant des équipes multi âges.

Nous aimerions aussi que les plus grands aillent lire aux petits afin de leur donner une raison de travailler leur lecture orale... Nous espérons pouvoir le faire plus tard.

S.R. : En dehors des projets scolaires et éducatifs, avez-vous des projets pour cette école nécessitant la participation de la commune ?

S.L. : Le nom de l'école est en cours de réflexion. L'année dernière, les membres du conseil d'école ont proposé une liste de noms (allant de personnalités locales, nationales ou internationales, de noms en lien avec la géographie locale ou des noms divers). Notre souhait est d'associer les enfants et les familles à la recherche d'un nom. Les élus finaliseront le choix définitif.

Nous aimerions aussi avoir une réflexion sur l'aménagement des espaces autour de l'école (notamment la partie herbeuse et l'ancienne école, créer un espace pour faire du sport (gymnase...)).

Et à la cantine ? Mme Marie-Paule BOUCHÉ, agent de restauration de la cantine de Campeaux, nous répond

Le fonctionnement de la cantine n'a pas subi de changement. 2 services sont assurés avec davantage d'effectifs.

Il n'y a plus de transport de repas donc moins de contraintes de chaîne de température, moins de perte de goût pour les aliments.

La nouvelle salle offre une ambiance plus lumineuse, mais hélas un peu plus bruyante.

Qu'est devenue l'ancienne école de la Ferrière-Harang ?

Les locaux de la Ferrière-Harang ne sont pas restés vides bien longtemps puisque les Ateliers Musicaux de la Souleuvre (AMS) les ont investis dès la rentrée de septembre 2020. Le conseil communal de la Ferrière-Harang a approuvé leur demande considérant que le transfert d'une école communale vers une école de musique était un signe de vocation de ces lieux.

Question à Gérard MEUNIER, président des AMS :

Depuis longtemps votre association souhaitait un lieu dédié à l'association à l'image d'une école de musique. C'est chose faite ! Comment s'est passée cette rentrée ?

L'association, pendant un peu plus d'une dizaine d'années, partageait l'espace des anciens bureaux de la communauté de communes, avec l'association « Nid d'abeilles ». Cet espace n'était pas l'idéal, question acoustique, et obligeait les professeurs et élèves à déménager le matériel à chaque cours et travail d'ensembles. L'association « Nid d'abeilles » devait aussi ranger son matériel dans une partie de la pièce, après l'activité.

Après plusieurs rencontres avec les élus pour obtenir des locaux plus adaptés, l'opportunité s'est présentée avec le projet d'agrandissement de l'école primaire de Campeaux. Ce projet de regroupement Campeaux – La Ferrière-Harang libérait donc les deux classes. La municipalité de La Ferrière-Harang était tout à fait prête à nous accueillir dans cet espace.

C'est donc avec plaisir que nous avons investi les espaces pour la rentrée de septembre. Une des salles de classe est destinée uniquement à l'association AMS, pour la pratique des cours et des ensembles instrumentaux. Une petite pièce peut servir de salle d'attente ou de salle de travail pour les élèves ou leurs parents. La deuxième salle sert de salle de répétition pour les deux ensembles vocaux, et pourrait aussi servir pour d'autres activités proposées par des associations.

Ces locaux ont une acoustique tout à fait correcte, les membres de l'association et adhérents sont heureux d'avoir, sur le territoire, un local dédié à la musique.

Les mesures sanitaires, puis les nouvelles mesures de confinement, nous ont empêché de profiter pleinement de cette rentrée, et les membres de l'association ont hâte de pouvoir à nouveau se retrouver pour une pratique musicale.



L'ÉLABORATION D'UN PROJET ÉDUCATIF LOCAL DE TERRITOIRE

Chaque organisateur d'accueils collectifs de mineurs doit établir un projet éducatif. Il s'agit d'une obligation réglementaire. Ce document traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs. Il représente un réel outil de travail pour l'ensemble des professionnels de la structure concernée qui permet, en équipe, de donner du sens aux pratiques professionnelles, C'est également un document informatif pour les parents et les partenaires désireux de le consulter, ainsi qu'un support d'accueil pour les stagiaires et les nouveaux professionnels qui doivent s'engager à le respecter.

La commune disposait donc d'un projet éducatif pour l'organisation des accueils de loisirs RECREA qui avait été validé pour 4 ans et a désormais pris fin.

En conséquence, une nouvelle réflexion s'est engagée autour de l'élaboration d'un nouveau projet éducatif ; réflexion qui a été confiée à la commission « politique éducative ».

Dans le cadre des travaux de cette commission, il a notamment été acté le fait que ce projet éducatif, qui concernait jusqu'à présent uniquement le centre de loisirs RECREA, allait être étendu aux temps périscolaires de cantine et de garderie. Cela permettra ainsi de mettre en avant nos valeurs éducatives sur ces temps et de faire évoluer nos organisations dans un souci d'harmonisation de nos pratiques sur les différents temps de l'enfant.

La réflexion est également engagée au sein de cette commission sur l'organisation du temps scolaire et son articulation par rapport aux temps périscolaires de cantine et de garderie et aux accueils de loisirs RECREA.

COLLÈGE VAL DE SOULEUVRE

Le collège Val de Souleuvre comptabilise, à la rentrée 2020, **387 élèves** répartis de la façon suivante :

- Niveau 6^{ème} : 89 élèves
- Niveau 5^{ème} : 100
- Niveau 4^{ème} : 87
- Niveau 3^{ème} : 111



Il est dirigé par une équipe de direction composée d'une principale, d'un adjoint gestionnaire et d'une CPE (Conseillère Principale d'Education), assistés par deux secrétaires. 31 enseignants, 5 assistants d'éducation, 2 assistantes pédagogiques, 7 agents du département, une infirmière (4 jours), une assistante sociale (1 jour) et une psychologue-conseillère d'orientation encadrent ces élèves et font fonctionner l'établissement.

A la rentrée du 1^{er} septembre, un protocole sanitaire strict a été mis en place :

Port du masque obligatoire pour tous, une classe par salle pour les matières générales mais utilisation des salles spécifiques (SVT, physique, arts plastiques, technologie, ...) en groupe, un sens de circulation dans les couloirs, une distribution du gel le matin à la barrière, et lorsque les élèves rentrent dans une salle (le matin ou après retour d'un déplacement), une aération des salles lors des récréations et pause méridienne, un repas en restauration scolaire respectant les groupes classes.

Ce contexte contraint n'empêche pas les projets nouveaux ou en cours de se concrétiser :

ERASMUS +

Depuis le 01 septembre 2019, le Collège a été retenu pour son projet **Erasmus + «On the road with the Normans»** conceptualisé par le professeur d'éducation musicale du collège :

Il s'agit d'un partenariat entre différents établissements scolaires européens destiné à faire se rencontrer les élèves entre eux. Le projet repose sur les chorales des établissements scolaires concernés. Il se déroule originellement sur les 2 années scolaires, de 2019 à 2021. En raison des circonstances sanitaires, des mobilités prévues ont malheureusement dû être reportées, mais l'agence européenne nous a accordé une prolongation du projet jusqu'en février 2022.

Différentes activités permettant de consolider nos liens se sont développées, à la fois en virtuel, mais aussi en présentiel. Les élèves de la chorale réalisent des livres numériques qui présentent notre région, au niveau historique, culturel, gastronomique. L'apprentissage des chants étrangers se poursuit, les élèves travaillent actuellement sur un chant traditionnel sicilien.



COLLÈGE EXPÉRIMENTAL

Le collège a répondu à un appel à projet du Conseil départemental consistant à imaginer le collège de demain par le biais de l'utilisation des outils numériques. Ainsi est né le projet « La restauration connectée et durable » à l'aide de l'équipe de restauration du collège, permettant de mettre en valeur les menus réalisés par cette équipe et de développer les actions de tri sélectif grâce à l'acquisition d'une table de tri connectée permettant d'évaluer le gaspillage alimentaire individuel et collectif et de le diminuer.

Ce projet, retenu par le Département, est progressivement mis en place cette année et des actions de sensibilisation au gaspillage et au tri sélectif seront faites envers les élèves avec l'aide du SEROC. Il succède au premier appel à projet retenu en 2019 permettant à l'établissement de recevoir 50 tablettes IPAD et une Web TV financées par le Conseil départemental du Calvados.



GUILLAUME LE CONQUÉRANT

Une sortie à Caen a eu lieu sur les traces de Guillaume le conquérant avec la visite de l'Abbaye aux hommes et du château.



Abbaye aux Hommes à Caen

Une restitution numérique servira de témoignage et d'échange entre les ardenaises, la communauté éducative, les acteurs du projet. D'autres sorties sont envisagées à Falaise et sur les traces de la famille Tancrede.

Nous continuons donc de faire évoluer ce projet malgré les circonstances et en conservant les orientations prévues, autour de la découverte du patrimoine local de chacun en espérant que les mobilités des élèves puissent un jour se concrétiser d'ici février 2022 !

RÉSIDENCES D'ARTISTES

Deux résidences d'artistes ont été retenues pour l'établissement :

La 1^{ère} concerne un **auteur de bandes dessinées** demeurant à Caen, **M. Cyrille Ternon**, venant travailler avec une classe de 4^{ème} dans le cadre de l'évènement BD 2020 permettant à un établissement scolaire de participer à un programme de rencontres autour de l'œuvre de l'artiste tout en poursuivant son travail personnel de création. Cette résidence s'inscrit dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire, notamment un projet lié à la lecture, impliquant les enseignants de français et d'arts plastiques.

La 2nde est l'accueil, en janvier 2021, d'une **comédienne musicienne** pour un travail de création avec une autre classe de 4^{ème} dans le cadre du partenariat avec le théâtre du Préau de Vire.

GYMNASÉ DU BÉNY-BOCAGE



AVANT LES TRAVAUX

LE DÉSAMIANTAGE



LA POSE DES RAMPES DE CHAUFFAGE



L'ÉQUIPEMENT AÉROTHERMIQUE



APRÈS LES TRAVAUX



LES COLLÉGIENS RÉINVESTISSENT LES LIEUX

Après 7 mois de travaux, les collégiens ont pu retrouver leur espace de sport. Le gymnase est de nouveau ouvert aux activités depuis le 2 novembre.

Ce bâtiment a fait l'objet de travaux de désamiantage complet, d'isolation de la salle des sports (les vestiaires étant déjà isolés), la mise en place d'un système de chauffage par pompe à chaleur Air/Eau dans la partie vestiaire mais aussi dans la salle de sport, une rénovation complète au niveau électrique, le renouvellement des équipements sportifs (volley, hand et basket).

- Le coût des travaux est de 555 070.58€ HT
- Le département aide à hauteur de 50% et l'État pour 13% soit un restant à charge de 205 376.12 € pour Souleuvre en Bocage (dans l'attente d'un retour de la région).

LE TRANSPORT SOLIDARITÉ

Le transport solidarité a repris son activité le 15 juillet 2020, en ayant mis en place des règles sanitaires strictes, 6 chauffeurs bénévoles sont à la disposition des habitants de Souleuvre en Bocage. Cela s'adresse à **toutes les personnes sans moyen de locomotion, non imposables sur le revenu et adhérentes à l'association Familles Rurales**. La cotisation annuelle est de 3 euros quel que soient leur âge et leur régime de protection sociale. Cette prestation a pour but d'**accompagner les personnes dans leurs déplacements occasionnels**, hors dimanches et jours fériés et à condition que ce ne soit pas pris en charge par l'assurance maladie. Les chauffeurs accompagnent leurs passagers, s'ils le souhaitent, jusqu'à la porte de leur rendez-vous. Le coût : 0,32 euros du km, du départ du domicile du chauffeur demandé.

Notre coordonnateur (et chauffeur) est : Mr Guy ROMAIN (La Graverie)
Tel 02 31 67 85 79 ou 06 08 94 54 33

et les 5 autres chauffeurs sont :

- Christine DELAVALLETTE (la ferrière-harang)
Tel 02 31 68 73 89 ou 06 78 47 12 70
- Michel PIGEON (La Graverie)
Tel 02 31 67 73 73 ou 06 76 58 63 54
- Gilbert ANQUETIL (Le Bény bocage)
Tel 02 31 68 60 51 ou 07 69 40 84 47
- Stéphane LETOUZE (Le Bény bocage)
Tel 02 31 68 67 40 ou 06 42 97 31 01
- Raoul ACHARD (Le Tourneur)
Tel 02 31 68 70 44 ou 06 70 70 39 40

Pour toutes les personnes qui sont imposables sur le revenu et qui ne peuvent donc pas prétendre à ce service, elles peuvent utiliser les TAXICARS (de Souleuvre en Bocage vers Vire Normandie) :
"J'appelle au 09 70 83 00 14 et TAXICAR vient à mon domicile".



De gauche à droite : Annick ALLAIN, vice-présidente du CCAS, Guy ROMAIN, coordonnateur du service, Gilbert ANQUETIL, Stéphane LETOUZE, Michel PIGEON, Christine DELAVALLETTE et Raoul ACHARD

CCAS de Souleuvre en Bocage
1 Place de la mairie – Le Bény Bocage
Permanence le MARDI de 9h à 12h
Tel : 06 07 65 21 37

SERVICE CIVIQUE



De gauche à droite : Christine MAROT-DECAEN, secrétaire du CCAS (pendant le congé maternité de Mme Emilie VITARD-DEMORTREUX), Chloé HERVIEU et Annick ALLAIN

Début septembre, le CCAS de Souleuvre en Bocage a engagé en tant que service civique, Chloé HERVIEU. Habitante le Bény Bocage, elle connaît donc très bien notre commune.

Chloé poursuit, alternativement, ses études en préparant une licence management santé sociale.

Elle correspond, au thème choisi par le CCAS "lutter contre l'isolement des personnes âgées en milieu rural" et elle est présente une semaine sur 2 environ.

Sa journée s'organise entre la planification des visites, le compte-rendu autorisé des souvenirs des personnes, les visites elles-mêmes groupées par commune déléguée, pour réaliser au moins 3 visites par jour.

Nous souhaitons passer dans les 20 communes déléguées, en ayant l'appui d'un réseau de bénévoles.

Durant ces visites, Chloé peut apporter des livres de la bibliothèque, des CD Audio ou des livres en gros caractères, faire des jeux empruntés à la ludothèque de Vire-Normandie, initier aux tablettes ARDOIZ de la poste, ou tout simplement discuter.

Si vous êtes intéressés, faites le savoir au CCAS, sinon, nous continuerons à vous appeler.

ATELIERS NUMÉRIQUES

Nous avons mis en place ces ateliers, du 18 septembre au 16 octobre 2020, 5 séances de 3 heures pour 2 groupes de 10 personnes.

Ils permettent de se perfectionner en informatique ou apprendre les 1ères bases. Des livrets sont remis à chaque séance résumant le cours.

De nouveau, nous proposerons des cours, début Mars 2021 jusqu'à mi-Avril, avec le même professionnel.

Nous demandons 50 euros de participation par personne, pour les 5 séances.

Quelques personnes sont déjà inscrites, quand les 2 groupes auront 10 personnes chacun, nous arrêterons les inscriptions.



ZOOM SUR

Formation Assistante maternelle



Le métier d'assistante maternelle a beaucoup évolué. La « nounou » a été remplacée en 1977 grâce à la création d'un nouveau statut, celui « d'assistante maternelle ». Ensuite, la convention collective des assistantes

maternelles et du particulier-employeur créée en juillet 2004 vient régir le métier et ainsi lui donner plus de légitimité et un réel cadre d'action.

Pourtant dans l'opinion public, il reste encore peu reconnu et valorisé : « vous faites un petit boulot, vous êtes payée pour jouer et rester chez vous... » ou encore « Vous n'avez pas de travail et aimez les enfants ? Devenez assistante maternelle ! »

Comment faire pour améliorer la reconnaissance du métier ?

La réponse est simple : elle s'appelle la formation. Une formation à la fois théorique et pratique, qui apporte des connaissances actuelles pour comprendre le développement de l'enfant ainsi que les questions relatives à la parentalité... Et, parallèlement, une foule de clés, de solutions pratiques pour répondre au jour le jour aux multiples situations difficiles que vous pouvez rencontrer dans l'exercice de votre métier. Une formation de qualité et à la carte est indispensable.

Cela permet d'avoir des connaissances et un positionnement professionnel et ainsi de mettre en avant auprès des parents vos savoir-faire et savoir-être pour avoir de la reconnaissance professionnelle.



L'action du RAM de Souleuvre en Bocage

Depuis l'ouverture du RAM en 2018, il y a eu 4 formations

- Février 2019 : formation sur activité ludique et éveil sensoriel avec la participation de 7 assistantes maternelles sur deux samedis,
- Septembre 2019 : formation « sauveteur secouriste du travail » (SST) sur deux samedis avec la participation de 9 assistantes maternelles,
- Octobre 2019 : un deuxième groupe sur la formation « sauveteur secouriste du travail » (SST) avec également 9 autres assistantes maternelles,
- Octobre 2020 : une formation sur le thème « parler avec un mot un signe » regroupe 10 assistantes maternelles pour trois samedis.

Objectif pour 2021 :

- Une formation sur « l'autisme » qui regroupe actuellement 5 assistantes maternelles,
- Et le recyclage du SST.

Vous songez à une reconversion professionnelle ? Le métier d'assistante maternelle vous intéresse ? N'hésitez pas à contacter le RAM pour avoir plus de renseignements sur le métier, la formation, les démarches...

Assistante maternelle, un vrai métier que l'on choisit et qui ne s'improvise pas

Il ne suffit pas d'être maman et/ou d'aimer les enfants pour être assistante maternelle. Ce métier ne peut se résumer à cela. Il faut être suffisamment sensible à l'autre, avoir pris du recul sur l'éducation que l'on a reçu et celle que l'on a donné afin de faire un « bon » éducateur. Eduquer les enfants des autres n'est pas inné et induit du professionnalisme, de la responsabilité, des compétences pédagogiques et la capacité à réactualiser ses connaissances.

Mais quand on est seule chez soi avec des questionnements, pas facile de savoir par où commencer, comment s'y prendre ou à qui s'adresser.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est vraiment bénéfique d'avoir un RAM sur son territoire.

L'animatrice du RAM écoute et sonde leurs envies/besoins de formation, ce qui permet de croiser les demandes de toutes les assistantes maternelles d'un même territoire. Ainsi, le RAM peut monter des groupes de formation qui se font majoritairement le samedi, sur leur temps personnel, pour ne pas « embêter les parents » nous disent-elles souvent. Il faut ensuite trouver des dates communes et un formateur. Le RAM a donc un rôle de « coordinateur » afin de faciliter l'accès à la formation pour les assistantes maternelles. Cela leur permet également de se rencontrer et d'échanger. Les expériences professionnelles de certaines viennent nourrir les questionnements des autres et vice versa. La formation est un moment de partage et d'enrichissement mutuel.



Vous êtes parent et vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant de moins de 3 ans ?

Vous rencontrez des difficultés et/ou vous avez besoin d'accompagnement dans la mise en place de votre contrat

avec votre assistante maternelle ?

La fin de contrat approche et vous ne savez pas par où commencer ?

N'hésitez pas à contacter le RAM pour toutes vos démarches administratives avec votre assistante maternelle :

1 place de la Mairie (au 1er étage accès par l'arrière)

ram@souleuvreinbocage.fr

02 31 59 77 18 ou 06 07 65 22 40

VOTRE COMMUNE AU SEIN DE L'INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

La mission des élus de Soulevre en Bocage ne s'arrête pas au périmètre de la commune. Ils vous représentent aussi au sein de l'Intercom de la Vire au Noireau (IVN), communauté de communes qui rassemblent les territoires de Soulevre en Bocage, Noues de Sienné, Vire Normandie, Condé en Normandie, Valdallière, St Aubin des Bois, Landelles et Coupigny, Pont-Bellanger, Ste-Marie Outre l'Eau, Beaumesnil, Campagnolles, Le Mesnil Robert, Périgny, Pontécoulant, la Villette Terres de Druance et St Denis Méré, soit près de 50 000 habitants.

L'IVN fonctionne avec 3 instances principales : le conseil communautaire, le bureau et les commissions.



Le Conseil Communautaire

Composé de 61 membres et présidé par Marc Andreu-Sabater, c'est l'organe délibérant chargé de gérer par ses délibérations les affaires de l'intercommunalité.

Le Bureau Communautaire

Présidé par Marc Andreu-Sabater, le bureau a un rôle d'arbitrage. Il étudie les propositions d'action des différentes commissions thématiques et valide la présentation de celles-ci au Conseil Communautaire lorsqu'il estime que les réflexions sont abouties.

Les conseillers communautaires travaillent leur projet en commission. Des élus de Soulevre en Bocage ont été nommés dans les commissions suivantes :

Finances, Moyens Généraux et Personnel :

Mme Annick ALLAIN
M. Régis DELIQUAIRE
Mme Monique PIGNE
M. Michel VINCENT



Attractivité du territoire

M. Eric MARTIN
Mme Claudine SAMSON
Mme Catherine SAVEY
Mme Amandine VANEL



Déchets Ménagers

M. Alain DECLOMESNIL, vice-président
M. Jean-Luc HERBERT
M. Jean-Marc LAFOSSE
M. André LEBIS



Grand et Petit Cycle de l'Eau

M. Alain DECLOMESNIL
M. Jean-Luc HERBERT
M. Jean-Marc LAFOSSE
M. André LEBIS



Urbanisme et Habitat

M. Marc GUILLAUMIN, vice-président
M. Eric MARTIN
M. Didier VINCENT
M. Michel VINCENT



Transition Énergétique

Mme Annick ALLAIN
M. Didier DUCHEMIN
M. Marc GUILLAUMIN
Mme Sandrine LEPETIT

JE VEUX CRÉER MA BOÎTE !

Je veux créer ma boîte ! N'hésitez pas à prendre contact avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ou la Chambre de Commerce et d'Industrie qui peut vous recevoir sur les permanences tenues dans les locaux de Pôle Emploi de Vire-Normandie.

Pour la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les 2^{èmes} et 4^{èmes} vendredis du mois de 9h à 12h sur rendez-vous à prendre au 02 31 53 25 00

Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie, chaque mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h sur rendez-vous à prendre au 07 84 55 98 35.



PLAN LOCAL D'URBANISME

Venez nombreux aux permanences de l'enquête publique du PLU de Soulevre en Bocage !

Le Plan Local d'Urbanisme organise le développement (des constructions, notamment) de Soulevre en Bocage en fixant entre autres des règles de construction selon un découpage précis en différentes zones. Il permet d'encadrer les projets urbains, leurs styles architecturaux, limiter leurs impacts sur l'environnement et respecter les principes de développement durable.

Les principaux objectifs du PLU de Soulevre sont :

- ✓ Encourager un développement économique local
- ✓ Développer l'habitat en relation avec l'offre d'emploi en préservant les équilibres des territoires.
- ✓ Renforcer l'attractivité du territoire en valorisant le cadre de vie rural.
- ✓ Préserver les ressources locales et limiter l'impact du développement sur l'environnement.

C'est ce document qui fixe les règles de constructibilité et qui permettra ensuite à la commune d'accorder ou non un permis de construire, une déclaration préalable de travaux ...

Il va remplacer les PLU ou cartes communales des communes déléguées, quand il y en a. Cette enquête aura donc aussi pour objet l'abrogation des cartes communales du territoire.

A ce titre, le document de PLU a été « arrêté » par délibération le 15 octobre 2020 et soumis pour avis à l'ensemble des « Personnes publiques associées » (Etat, région, département, chambre d'agriculture, chambre des métiers ...)

La concertation se poursuit par la consultation du public. Vous êtes donc conviés à prendre connaissance du document et de poser vos questions au commissaire enquêteur désigné, lors de l'enquête publique qui aura lieu du 08 mars au 09 avril, avec 12 permanences réparties sur le territoire. Les heures, dates et lieux de permanences vous sont proposées ici. Elles seront confirmées par voie d'affichage et de presse 15 jours avant le début de l'enquête publique.

LE BENY BOCAGE	Salle de conseil de la mairie de Soulevre en Bocage	Lundi 08 mars 2021 de 9h à 12h	Vendredi 19 mars 2021 de 15h à 18h30
SAINT MARTIN DES BESACES	Salle P. Madelaine	Jeudi 11 mars 2021 de 9h à 12h	Samedi 20 mars 2021 de 9 à 12h
LA GRAVERIE	salle de Conseil	Jeudi 25 mars 2021 de 9h à 12h30	Mardi 30 mars 2021 de 15h à 18h30
LE TOURNEUR	salle de Conseil	Mercredi 17 mars 2021 de 9h à 12h	Jeudi 1er avril 2021 de 15h à 18h30
CAMPEAUX	salle de Conseil	Mardi 23 mars 2021 de 15h à 18h30	Vendredi 9 avril 2021 de 9h à 12h
SAINT MARIE LAUMONT	Salle de Conseil	SAMEDI 13 MARS 2021 DE 9H À 12H00	MERCREDI 7 AVRIL 2021 DE 15H À 18H30



LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT !

Depuis le 1er octobre 2020, **TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS** sont à mettre dans le sac ou bac jaune sur le territoire du SEROC !

JUSQUE-LÀ, DANS NOTRE SAC JAUNE, ON Y METTAIT :

- Tous les papiers,
- Tous les emballages en carton et briques alimentaires,
- Les emballages en métal, aluminium compris,
- Et les bouteilles, flacons et bidons en plastique.

DÉSORMAIS NOUS POUVONS AUSSI Y DÉPOSER :

- Tous les emballages en plastique : les barquettes et boîtes, les pots, les sacs, sachets et films plastiques.
- Et tous les petits métaux : capsules, cages à bouchon, dosettes de café en aluminium.

QUI CELA CONCERNE-T-IL ?

Tous les habitants de l'Ouest du Calvados : les communautés de communes de Seules Terre et Mer, Bayeux Intercom, Isigny Omaha Intercom, Pré-Bocage Intercom et Intercom de la Vire au Noireau.

ET EN PRATIQUE QUEL EST LE GESTE DE TRI À ADOPTER ?

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac/sac jaune !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Ne les imbriquez pas les uns dans les autres.
- 4/ Ne regardez pas les consignes présentes sur les emballages, consultez le mémo tri local.

Foire aux questions, mémo tri à télécharger, vidéo pédagogique, rendez-vous sur : www.seroc14.fr

Renseignements : SEROC au 02 31 51 69 60 - www.seroc14.fr



LE TRI DU VERRE

Uniquement les emballages en verre !

QUELS SONT LES VERRES RECYCLABLES ?

Pots, bocaux, bouteilles, flacons : **tous les emballages en verre** sont recyclables ! Emmenez-les dans les conteneurs dédiés même les plus petits comme les pots d'aromates ou les pots de crème dessert.

Ces bons gestes ont un impact écologique mais aussi économique : **le verre d'emballage est recyclable à 100 % et indéfiniment !**



CONSEIL

Il faut simplement bien les vider, inutile de les laver ou de les rincer.

ATTENTION !

Les autres types de verre, qui ne sont pas des emballages, ne vont pas dans ce conteneur. La vaisselle doit être déposée dans le sac d'ordures ménagères ou bien en déchèterie dans la benne gravats. Les ampoules, les miroirs et les pots en terre vont également en déchèterie.

Pourquoi ? Parce qu'ils n'ont pas la même température de fusion que le verre d'emballage lors du recyclage.

Renseignements : SEROC au 02 31 51 69 60 - www.seroc14.fr

